

Edito



Nous avons plusieurs fois exprimé la volonté de la fédération d'être au service de l'écosystème du triathlon et de ses disciplines. Dans ce cadre, nous avons lancé en 2025 deux enquêtes ambitieuses. L'une auprès des éducateurs de triathlon et l'autre auprès des structures que sont les membres affiliés (clubs) et les organes déconcentrés (comités départementaux et ligues régionales). L'objectif était de mieux vous connaître et d'appréhender les divers modèles économiques, afin d'obtenir des données objectives et fiables et d'adapter notre politique de développement.

La croissance constante de l'activité fédérale (en nombre de licenciés, de clubs et de manifestations) et le nombre important de stagiaires DEJEPS témoignent d'un intérêt marqué pour le métier d'entraîneur. Cette situation nous interroge sur un enjeu de notre projet, à savoir la capacité de notre réseau à accueillir ces diplômés et à pérenniser leurs emplois.

Le présent rapport, qui compile et analyse vos réponses, constitue une étape essentielle pour mieux comprendre le marché de l'emploi au sein de notre filière.

Les résultats de cette étude permettront de mieux vous accompagner en mettant en place un service plus adapté à vos besoins. Ils nous serviront de fondement pour affirmer la place de la professionnalisation au sein de la Fédération et pour mieux déployer l'héritage de Paris 2024 sur tous les territoires.

L'analyse croisée des expertises de nos bénévoles et de nos cadres professionnels constitue le support de notre projet commun. Je suis convaincu que ce rapport, fruit de votre forte implication, sera une étape essentielle pour le bon déroulement des activités de la FFTRI.

Je vous remercie de votre collaboration et vous laisse découvrir les résultats de ces enquêtes, en espérant qu'elles suscitent votre intérêt et votre adhésion à poursuivre collectivement le développement de toutes nos disciplines.

Cédric GOSSE

Président de la Fédération Française de Triathlon

ENQUÊTE "PROFESSIONNELS DU TRIATHLON"

Carte d'identité des répondants



40 ans Age moyen



68%

disposent a minima d'une licence universitaire



65%

ont suivi au moins une formation depuis l'obtention de leur diplôme d'état







interviennent auprès d'une seule structure (médiane à 1,4 structure)



Synthèse

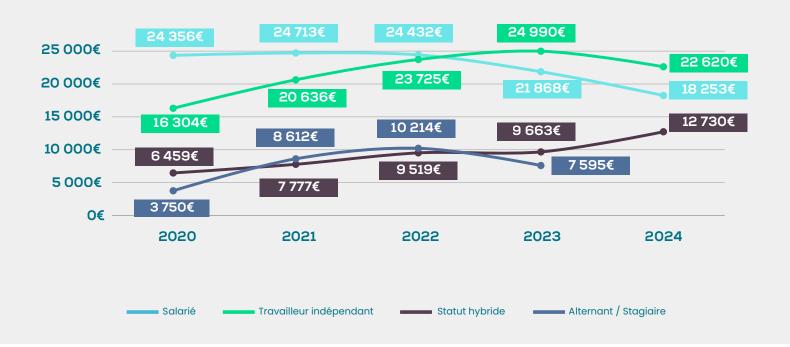
Le profil type du professionnel est celui d'un **homme** âgé de **quarante ans, pratiquant** le triathlon et disposant d'un **solide niveau de diplômes** et de formation initiale et continue.

Les salariés sont légèrement majoritaires et la norme reste d'intervenir dans une seule structure (1,4 en moyenne). Cependant une tendance à la diversification semble s'opérer, avec un grand nombre de travailleurs au statut hybride (cumulant emploi salarié et intervention en tant qu'indépendant).

Revenus



<u>Évolution des rémunérations entre 2020 et 2024</u> <u>selon le statut du répondant</u>

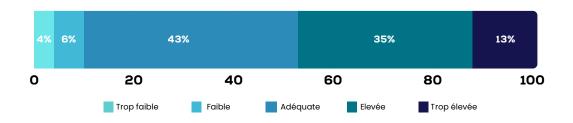


Synthèse

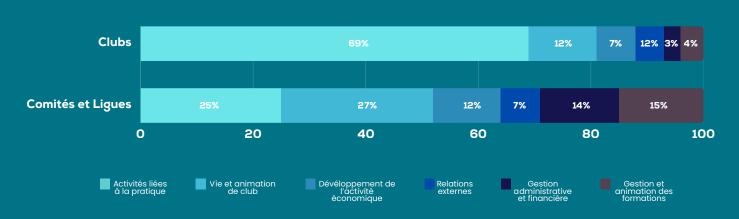
La **rémunération** des professionnels **tend plutôt à augmenter**, mais cette dernière reste **relativement faible** en comparaison au reste de la branche sport, à l'exception des salariés de ligues et de quelques emplois en clubs.

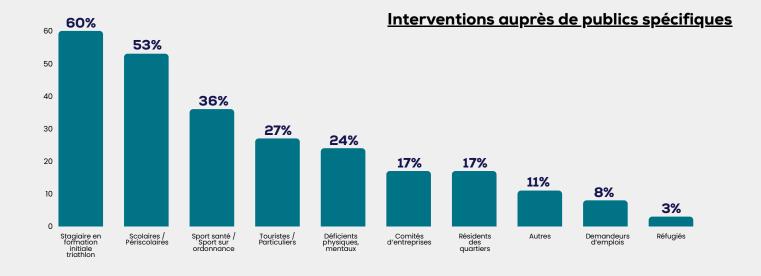
Conditions de travail

Charge de travail



Missions exercées par les professionnels





Synthèse

Les professionnels, en particulier ceux évoluant dans les clubs affiliés à la FFTRI, consacrent une majeure partie de leur temps de travail à encadrer les disciplines liées au cœur du triathlon.

Si l'encadrement de publics spécifiques se développe, le socio-sport semble constituer un axe de développement potentiel de l'activité des clubs. Les missions sont différenciées entre les personnes intervenant en club, centrées sur l'encadrement, et celles travaillant en comités ou ligues, plutôt tournées vers les fonctions support. La charge de travail des professionnels reste correcte, mais cette dernière semble avoir augmenté fortement au cours des dernières années.

Perspectives d'évolution





Besoins exprimés en formation les plus forts



Développement de l'activité économique



Relations externes



Gestion/animation des formations

Synthèse

Une majorité de professionnels souhaite **conserver leur activité en l'état**, un tiers souhaite évoluer dans leur carrière (ex: plus de responsabilités) tandis que certains veulent quitter le secteur du triathlon (8%). Lors de leur auto-évaluation, les professionnels ont indiqué **maîtriser parfaitement l'encadrement de la pratique et l'animation de la vie de structure**, relativement bien le développement économique et moyennement les relations externes ainsi que la gestion administrative, financière et des formations. Le **développement économique et le besoin en formation** sont les besoins les plus urgents formulés par les professionnels, devant les relations externes.

ENQUÊTE STRUCTURES DU TRIATHLON

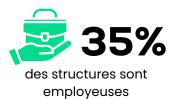
Carte d'identité des structures





105 Nombre de licenciés en moyenne







	Clubs	Comités départementaux	Ligues régionales
Nombre de structures échantillon	195	16	14
Part structures employeuses	30%	44%	92%
Nombre de salarié moyen	2,1	1,7	3,6
Nombre ETP moyen	1,5	1,4	3,3

Modèle economique



130

Seuil minimal moyen de licenciés avant la première embauche salariée

	T1 (<31 licenciés)	T2 (31-70 licenciés)	T3 (71-130 licenciés)	T4 (>131 licenciés)
Part clubs échantillon	21%	26%	25%	29%
Budget moyen	5 191€	21 004€	25 526€	86 118€
	Majoritairement basé sur les adhésions (52%)	Elargissement des sources de revenus, baisse de la proportion des revenus tirés des licences		Forte proportion d'adhésions (50%)
Modèle économique	Subventions publiques largement minoritaires (9%)	Adhésions ne représentant que 23% des revenus 30% de subventions publiques	Adhésions (38%) et autres revenus (31%) représentent plus des 2/3 des revenus de ces clubs	Subventions publiques minoritaires (18%)
		12% de partenariats privés	Les subventions ne pèsent que 12% de leurs revenus	
Part de clubs employeurs	10%	20%	16%	70%
ETP salariés moyens	0,10	0,34	0,21	3,17
ETP prestataires moyens	0,04	0,30	2,41	0,40
ETP bénévoles moyens	0,66	5,40	3,10	10,12

37 596€

Budget moyen des clubs de l'échantillon* 25 034€

Budget moyen des Comités départementaux de l'échantillon 274 235€

Budget moyen des Ligues régionales de l'échantillon



Le **modèle économique** des acteurs du triathlon repose essentiellement sur des **ressources privées**, à l'image des adhésions des pratiquants. Les subventions jouent un rôle mineur, à l'exception des Comités départementaux qui se financent à hauteur de 40% grâce à ce levier. Les **partenariats privés** ainsi que le **mécénat** semblent **sous exploités** à l'heure actuelle et constituent une piste de développement.

Les **ressources sont inégalement réparties entre les clubs**, avec la catégorie T4 qui capte de plus en plus de financements tandis que les clubs de type T1 ont des modèles économiques encore fragiles. La question de l'accès à des ressources matérielles est également centrale.

Les structures fonctionnent majoritairement avec **peu ou pas d'emplois**, la capacité à recruter étant directement conditionnée par la taille de la structure et par sa santé financière. Le **renforcement du modèle économique** de la filière sera donc crucial dans les années à venir, ce qui nécessitera de **diversifier les sources de revenus**.

Perspectives pour l'avenir



Motifs d'espoir pour l'avenir :

Appétence du public pour les sports de nature

Bonne santé financière de la structure

Faculté du sport à être vecteur de lien social

Craintes pour l'avenir :

Manque de bénévoles

Complexité de la fonction dirigeante

Baisse des aides financières hors fédération



56%

des structures employeuses souhaitent recruter à nouveau



68% d'entre elles rencontrent des freins en la matière





Manque de ressources financières

77%



85%

des structures estiment avoir des besoins en formation



Principaux besoins en formation exprimés





Relations externes



Activités liées à la pratique

Synthèse

La principale attente des structures concernant le soutien de la FFTRI est le soutien financier, devant l'accompagnement individuel et le renforcement de la coopération entre acteurs locaux. Les souhaits de formations sont relativement similaires aux professionnels avec un besoin très fort de formation en développement économique.

Recommandations



Le métier d'encadrant reste la priorité pour les structures de triathlon et des disciplines enchaînées dont principalement les clubs. Il conviendrait de développer en complément, dans certains cas, des compétences et missions hors encadrement notamment sur le plan administratif, financier et organisationnel. Les formations visant des postes d'agent / de chargé de développement d'une structure sportive (TFP CD2SA, diplôme universitaire STAPS option management du sport, DESJEPS ASEC, etc.) peuvent constituer une opportunité pour accompagner à la structuration.



Aider les clubs à chercher de nouvelles sources de revenus, notamment via le développement de partenariats privés ou le renforcement de leur stratégie événementielle. Le renforcement et la diversification du modèle économique des structures sont au cœur des enjeux pour créer, pérenniser et développer l'emploi. L'accompagnement des professionnels afin que ces derniers diversifient et enrichissent leurs compétences paraît également nécessaire.



Favoriser la mutualisation des ressources afin de privilégier la mise en commun et de limiter les coûts. Cela peut se traduire au niveau fédéral, d'abord, avec le lancement de partenariats avec d'autres fédérations sportives « cousines » ou un rapprochement avec l'Education nationale (savoir nager, savoir rouler). Cela devra également se traduire au niveau local, par exemple via le partage d'emplois entre clubs et/ou Comités départementaux là où cela est pertinent et possible.



Formation

Le développement économique et la valorisation des activités hors encadrement apparaissent comme des priorités de formation pour les salariés. Les bénévoles et les élus des structures de triathlon doivent, eux aussi, être accompagnés et formés afin de renforcer la fonction employeuse et de favoriser le recrutement, la pérennisation et l'épanouissement des salariés au sein des structures.



Repenser la structuration de l'écosystème fédéral, avec notamment une répartition plus claire des rôles et des compétences entre les différents échelons. En particulier, l'échelon local gagnerait à être développé via un renforcement du rôle, des ressources et des compétences des Comités départementaux.



Mieux valoriser et reprendre au niveau fédéral les actions innovantes mises en place dans les territoires, à l'image du partage d'emploi entre clubs et Comités départementaux. Une valorisation forte de l'engagement bénévole sera également nécessaire afin de lutter contre la mutation et la fragmentation du bénévolat.

